Vers la fin de la voie technologique ?

Le SNES avec la profession répond NON !

Alors que la voie technologique a démontré depuis qu'elle existe, qu'elle contribue grandement à l'élévation du niveau de qualification des élèves qu'elle accueille et à la démocratisation de l'accès au baccalauréat, le ministère, envisagerait de la supprimer en ne laissant subsister qu'une seule série industrielle

Ainsi, la série STI, qui comporte actuellement pas loin de 13 séries, pourrait passer à une seule série qui perdrait sa spécificité technologie industrielle pour ressembler à une S SI au rabais.
Pour les STL aucun projet ne filtre ce qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de ces formations.

Les différentes séries de la voie technologique permettent la réussite des jeunes par leur approche diversifiée et pratique. Elles sont utiles économiquement et socialement notamment en alimentant largement les BTS.

Le SNES est porteur depuis plusieurs années de propositions concrètes pour réformer efficacement la voie technologique, qui, et nous sommes d'accord sur ce constat, doit être rénovée. (cf supplément US 619 6mai 2005)

Nous ne pouvons accepter que la réforme proposée détruise cette voie de formation qui permet la réussite de nombreux élèves issus des milieux les plus populaires, au seul motif de procéder à des économies et de se rapprocher du "standard européen".

D'autre part, dans le cadre de la réforme globale du lycée, l'architecture de l'ensemble des formations générales et technologiques aurait dû être un préalable à la définition de la seconde et de ses enseignements spécifiques.

Le gouvernement porterait une lourde responsabilité s'il faisait le choix de négliger tout un pan du lycée qui permet à de nombreux jeunes d'atteindre de hauts niveaux de qualification.

C'est pourquoi, nous, signataires de la présente pétition, demandons que de réelles négociations soient entamées dans les plus brefs délais à partir d'un projet de rénovation des STI/STL ambitieux et diversifié comme celui porté par le SNES.

ETABLISSEMENT :_ _ _ _